

WANTED

le frelon asiatique

Vespa Velutina

Délit : tueur d'abeilles

Catégorie : nocif

3,5 cm

3 cm

2,5 cm

2 cm

1,5 cm

1 cm

0,5 cm

0 cm



GUIDE
POUR BIEN LUTTER
CONTRE LE FRELON
ASIATIQUE.



Avec l'aide des Niortais,
la mairie de Niort agit pour préserver la biodiversité.
Plus d'infos sur : www.vivre-a-niort.com





La Ville de Niort mène une politique volontariste pour protéger la biodiversité. Aujourd'hui, celle-ci est menacée par la prolifération sur notre territoire du frelon asiatique, tueur d'abeilles.

Les abeilles participent activement au maintien de la biodiversité en pollinisant les arbres et les fleurs de nos jardins.

Pour protéger les abeilles et la biodiversité, agissons ensemble et maintenant !

Geneviève Gaillard
Maire de Niort - Députée des Deux-Sèvres

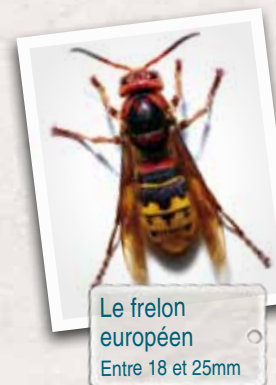
PORTRAIT-ROBOT DU FRELON ASIATIQUE.

Comment le reconnaître ?

Le frelon asiatique est facilement reconnaissable. Il mesure 3 à 4 cm, se distingue par son teint brun foncé et présente un abdomen avec un segment jaune orangé. Sa tête ainsi que les extrémités de ses pattes arborent cette même couleur.



Il est important de ne pas confondre le frelon asiatique avec ses cousins éloignés :



ITINERAIRE D'UN TUEUR D'ABEILLES.

Comment cet insecte est-il arrivé dans notre région ? En quoi est-il nocif ? Et pourquoi s'attaque-t-il aux abeilles ?

Tout semble commencer en 2004 dans le Lot-et-Garonne, lorsqu'une fondatrice fécondée s'échappe d'un chargement de poteries provenant de Chine. Il ne lui faut alors que quelques semaines pour donner naissance à une colonie entière. C'est le début de l'invasion.

Le frelon asiatique s'acclimata parfaitement dans nos régions. Normal, cet insecte apprécie particulièrement l'eau et la végétation qui abondent dans notre pays.

Aujourd'hui il menace la pollinisation en s'attaquant aux abeilles dont il se nourrit. Une dizaine d'individus peut détruire une ruche entière.

Le frelon asiatique est désormais considéré comme l'ennemi public n°1 des abeilles et donc de la pollinisation.



COMMENT AGIR ENSEMBLE ?

En conjuguant nos efforts, il est possible de limiter la prolifération des frelons asiatiques. **Voici 3 étapes indispensables** pour s'attaquer à eux dès le printemps.

01 EN POSANT DES PIÈGES

De février à mai, les fondatrices fécondées quittent leurs abris (tas de bois, troncs creux, cavités dans le sol...), pour aller créer des nids en hauteur. **Les services de la mairie vont installer dans les espaces publics des pièges mais cela ne sera pas suffisant** pour éradiquer le frelon sur notre territoire. Chaque habitant peut, dans son jardin, installer des pièges qu'il aura fabriqués selon le mode d'emploi ci-dessous.

Pour le piège, il vous faut :

- > 2 bouteilles en plastique de 1,5L
- > Des ciseaux ou un cutter
- > De la ficelle ou du fil de fer (50 à 60cm)

Pour l'appât, il vous faut :

- > 1 demi canette de bière brune
- > 10 cl de vin blanc ou picon (qui repoussera les abeilles)
- > 1 trait de sirop (framboise ou cassis)

> Il est conseillé de placer le piège en plein soleil à une hauteur d'au moins 2,5 mètres.



01 (A) Coupez les extrémités de la première bouteille à l'aide du cutter. **(B)** Coupez ensuite cette bouteille sur toute la longueur.

02 (A) Coupez l'extrémité de la seconde bouteille au tiers. **(B)** Retournez le goulot pour créer un entonnoir. Percez des trous (5mm environ) dans la bouteille pour permettre aux abeilles de s'échapper. **(C)** Percez les deux bouteilles et le goulot de part et d'autre, et reliez l'ensemble avec une ficelle pour accrocher votre piège.

02 EN REPÉRANT ET SIGNALANT LES NIDS DE FRELONS

Qu'ils soient repérés sur des espaces publics ou chez vous, il est indispensable de signaler les nids de frelons à la mairie. Celle-ci relaiera votre appel auprès de la FDGDON (*Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles*), missionnée par Madame la Préfète pour recenser les populations de frelons en Deux-Sèvres.



> Dès la fin de l'hiver, les premices des nids sont repérables

À partir des mois de février et mars, on peut déjà observer la construction de nouveaux nids. De petite taille, ils se trouvent dans les arbres ou sous des abris aérés (hangars, granges...). Ils sont constitués de matières végétales mâchées.

> Quelques semaines plus tard, la colonie se développe en même temps que le nid.

Dès le printemps, les nids de frelons deviennent imposants. Toutefois, il n'est pas toujours facile de les repérer. Dans un arbre, par exemple, ils sont souvent cachés par le feuillage. Les ouvrières façonnent le nid en forme de sphère dont l'entrée se situe à mi-hauteur.



> Le nid atteint sa taille critique

Lorsque la colonie devient trop importante, elle doit migrer en haut d'un arbre pour construire un nouveau nid. En haute saison celui-ci peut atteindre 1m de hauteur, 70 à 80 cm de diamètre et accueillir 1 000 à 2 000 frelons.



POUR SIGNALER UN NID DE FRELONS, LE NUMÉRO DU SCHS

(Service communal d'hygiène et santé de la mairie de Niort) :

05 49 78 75 59

03 EN DÉTRUISANT LES NIDS DE FRELONS

CAS DE FIGURE N°1 :

> Le nid à détruire est sur un espace public

Après signalement, les services de la mairie font appel à une société spécialisée pour procéder à la destruction du nid, lorsque celui-ci est accessible.

CAS DE FIGURE N°2 :

> Le nid à détruire est chez un particulier

Si le nid est repéré chez vous, il est nécessaire de contacter une entreprise de désinsectisation ou bien directement la FDGDON (*Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles*) pour procéder à sa destruction. Dans ce cas, les frais seront à votre charge.

POUR FAIRE DÉTRUIRE UN NID DE FRELONS, FAITES LE NUMÉRO DE LA FDGDON

(Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles) :

05 49 77 16 55

Dans tous les cas, nous vous conseillons de détruire vous-même un nid de frelons.

ASTUCE : ÉVITONS DE NOURRIR INCONSCIEMMENT LES FRELONS ASIATIQUES !

Les frelons asiatiques sont friands de viandes et de déchets végétaux. Pour éviter d'aiguiser leur appétit, il est recommandé de garder vos poubelles couvertes, de ramasser vos fruits tombés de l'arbre et de protéger vos ruchers.



Le frelon aime aussi les fruits !



POUR SIGNALER UN NID DE FRELONS, LE NUMÉRO DU SCHS :

(Service communal d'hygiène et santé de la mairie de Niort)

05 49 78 75 59

**POUR FAIRE DÉTRUIRE UN NID DE FRELONS,
CONTACTEZ LA FDGDON**

(Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles)

OU UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE EN DÉSINSECTISATION :

FDGDON : 05 49 77 16 55

Dans tous les cas, nous vous déconseillons
de détruire vous-même un nid de frelons.



www.vivre-a-niort.com